L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 28 NOVEMBRE 1862 Entre les rues Bienville et Conti.

Nouvelle-Orléans:
VENDREDI MATIN, 28 NOVEMBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par D W C Farrington—A l'Upper Landing, 300 boucauts de sucre et 600 barils de mélasse. Et à la presse à coton Mississippi, 600 balles de coton.

Par E M Jacobs—Passage de la Bourse, No 90, un lot de meubles, faïence, verrerie, &c.

Par Gabriel Léaumont, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 60—Habillements, caleçons, chemises, couvertures, flanelles, chapeaux, casquettes, &c.

Par Hoffman & Marks, à 10 heures, dans la rue de Chartres, No 41—marchandises sèches, vêtements, bottes, souliers et chapeaux.

Exultation de la démocratie à New-York.

Grand meeting de l'Association de l'Union démocratique.

A un meeting qui avait été convoqué pour le 10 novembre à l'encoignure de Broadway et de la Vingt-deuxième rue, trois orateurs distingués se sont fait entendre, MM. Fernando Wood, John Van Buren et James Brooks. Le premier et le troisième ont été élus représentants au Congrès et le second est un candidat désigné d'avance à la Législature de New-York pour le Sénat des Etats-Unis. Ce sont donc trois personnages dont il est bon de faire connaître l'opinion. Mais comme ce but peut être atteint sans qu'il soit nécessaire de reproduire leurs discours *in extenso*, nous nous contenterons d'en donner un résumé substantiel et bref.

Messieurs, a dit M. Wood, nous n'avons fait aucun compromis dans cette élection ; nous n'avons cédé à aucun préjugé dans aucun des comtés de ce grand Etat ; nous avons hardiment avoué nos principes et nous avons triomphé sans avoir fait la moindre concession. Que soutenons-nous ? l'Union et la conservation.

C'est ce que nous voulons encore aujourd'hui que nous avons le pouvoir. Nous avons parlé des droits de l'Etat de New York, ces droits nous sommes prêts à les défendre contre toute usurpation fédérale. Notre gouverneur élu les défendra comme nous, car il est doué d'un esprit et d'un caractère éminemment propres à repousser toute attaque contre la liberté individuelle comme à maintenir la souveraineté de l'Etat. Le gouverneur Seymour et nous, nous saurons à la fois remplir nos devoirs de citoyens de New York et de citoyens des Etats Unis. Supposons-nous seulement, mes amis, que nous ne pouvons pas faire la paix avec la guerre et que ce n'est qu'en respectant la Constitution et la légalité que nous pouvons espérer de ramener nos frères du Sud à leur ancien devoir envers l'Union.

Voici maintenant plusieurs passages du discours de M. John Van Buren, tels que nous les avons trouvés dans l'*Evening Delta* :

Vous me demandez, messieurs, ce que le gouverneur a l'intention de faire. Je ne puis le dire, mais je puis faire remarquer que le gouverneur Seymour entrera en fonctions le 1er janvier prochain et qu'alors il fera connaître ses intentions et ses opinions dans son discours inaugural. Quant aux membres élus du 38e Congrès qui ne peuvent se rassembler, à moins de convocation extraordinaire, que le premier lundi de décembre 1863, ils exerceront leurs devoirs, s'ils sont sages, en suivant les inspirations de leurs consciences.

Pour le moment, nous avons le même pouvoir qu'eux et je puis vous dire ce que j'ai l'intention de faire et vous soumettre quelques vues sur la situation du pays. Nous formons, maintenant, l'opposition et nous sommes opposés à cette administration du Gouvernement Général des Etats Unis. Ce n'est pas l'affaire d'une opposition d'avoir une politique, ce n'est pas l'affaire d'une opposition de proposer des plans administratifs quand elle est entièrement sans pouvoir. Mais c'est l'affaire de l'opposition de surveiller scrupuleusement et strictement l'administration et de lui résister quand son action provoque le blâme.

M. John Van Buren entretient ses auditeurs de la nécessité de poursuivre vigoureusement la guerre, non pour subjuguer le Sud, mais pour avoir la chance de l'amener à accepter une armistice d'abord et un compromis ensuite. La conclusion des vues de l'orateur sur ce point serait la candidature du général McClellan à la présidence des Etats-Unis. Il demande pourquoi il a été destitué.

Le président des Etats Unis reçoit l'assurance de ceux qui l'entourent qu'il est populaire. Il a seulement servi dix huit mois sur les quatre années de son terme, et dans toutes les parties de l'Union il a nombre d'amis pendant que dans les Etats du Missouri, Delaware, Kentucky et Maryland de nombreux officiers publics sont dans ses intérêts. Ces Etats auraient la prépondérance dans l'Union si elle était restaurée. Il croit que sa politique et la conduite de son gouvernement l'ont rendu cher au peuple qui l'appellerait en conséquence à un autre terme présidentiel. Je ne puis dire quelle serait l'action du peuple dans cette occurrence ; mais il a droit de croire qu'il serait réélu à la présidence. Je ne ferais certainement rien pour qu'il en fût ainsi. Je serais opposé à son élection comme je suis opposé à son administration. Je sais dès aujourd'hui ce que je ferais, bien qu'à cet égard je n'aie conféré avec personne. Je soutiendrais la candidature de George B. McClellan pour la présidence au jour de l'élection. Le général McClellan est un jeune homme. Il est prêt, comme je l'ai dit déjà, à tout faire pour le service de son pays. Il vaudrait mieux selon moi le rendre aux travaux qui lui étaient familiers. Il doit être, plus ou moins, le sujet de discussions diverses ; mais je ne me permettrais jamais de lui donner des conseils qui auraient pour but de lui faire recevoir des sommes d'argent que dans son inactivité il ne gagnerait pas.

Je ne lui ai jamais dit ni oui ni non ; je ne lui ai jamais parlé ; je ne le distinguerais de nul autre dans cette foule, mais je regarde le général McClellan comme un des hommes les plus extraordinaires de ce temps. Je crois que le gouvernement s'est grandement trompé en lui ôtant son commandement, s'il veut poursuivre la guerre jusqu'au bout d'une manière triomphante. Mais s'il pense au contraire que la guerre a assez duré, qu'il est temps de faire la paix avec le Sud, s'il désire restaurer l'Union et faire de McClellan le prochain président de la république, il a réellement fait ce qu'il fallait faire. Je pense qu'il était convenable que le nom de McClellan, en connexion avec la présidence, fût prononcé tout d'abord dans la salle de l'Association démocratique des jeunes gens, où tant de mouvements populaires ont été inaugurés avec succès, et je crois avec une grande confiance que ces hommes, par leur conduite, ont servi l'Union, que le rappel de McClellan en favorisera la restauration, et que ce général sera le président des Etats Unis sous une constitution amendée.

M. James Brooks rend grâce à Dieu du résultat de la dernière élection de New-York. Les 31,000 voix de majorité dans la ville de New-York forment, selon lui, toute une armée d'artillerie, de cavalerie, d'infanterie, et cette armée saurait défendre, en cas de besoin, les libertés du peuple contre toutes tentatives d'arbitraire. Les habitants du Sud rentreraient bientôt dans l'Union, déclare M. Brooks, s'ils avaient des garanties de notre justice.

L'*Evening Delta* termine la séance par la reproduction abrégée du discours de M. Gilbert Dean qui s'est exprimé de la manière suivante :

Aucune victoire, pareille à celle de la dernière élection, ne fut jamais obtenue depuis la reconnaissance de l'Indépendance des Etats-Unis. Le cœur lui a manqué quand il a appris la révocation du général McClellan. Il espère qu'il n'en sortira rien de fatal et que l'armée restera fidèle. Mais il a entendu dire à Washington par un officier de cabinet, le 19 septembre dernier, deux jours après la bataille d'Antietam, que lorsque McClellan avait été privé de son commandement, confié à Pope, il y eût plus de danger du côté de notre armée, pendant deux jours, que du côté de l'armée rebelle. Revenant à l'état des choses, M. Dean exprime la détermination du parti démocrate à délivrer la ville de New-York de sa police métropolitaine. Il empêchera aussi Horace Greeley ou tout autre homme de cette trempe d'être élu au Sénat des Etats-Unis.

LES NÈGRES A MEMPHIS—Une lettre de Memphis renferme le passage suivant au sujet des règles établies par le général Sherman, gouverneur militaire de cette ville :

Si un esclave qui est entré dans nos lignes et a goûté des douceurs de la liberté, désire retourner chez son maître, le général Sherman le permet, mais on n'emploie pas la force pour la capture des nègres marrons. On dit qu'un grand nombre de noirs retournent chez leurs maîtres. Ils ne trouvent pas que la liberté soit ce qu'ils espéraient.

Ils pensaient qu'être libres c'était être des "gentlemen" comme leurs maîtres—n'avoir rien à faire qu'à manger, à boire, à s'amuser, ou à s'étendre à l'ombre en s'éventant toute la journée. Etre libre et être, cependant, forcé pour gagner sa vie de travailler toute la journée, ce n'est pas être libre du tout, à leur avis. Les rudes travaux qu'ils ont eu à faire ici aux fortifications leur ont suffisamment ouvert les yeux pour qu'ils voient que la liberté et la besogne vont ensemble, tandis qu'ils ne leur ont pas donné une notion intelligente de ce qu'est la liberté.

UN EXEMPLE SALUTAIRE.—Un correspondant du *New York Times*, qui se trouve avec l'avant-garde de l'armée de Burnside, en Virginie, écrit :

Il a été lancé du quartier-général, jeudi matin, un ordre qui déclare que tout officier qui sera reconnu coupable d'avoir permis à ses hommes de piller et de voler les habitants, *sera puni de mort*.

TESTAMENT DE MARTIN VAN BUREN.

Le testament de l'ex-président Van Buren a été homologué à Hudson. Il est daté du 18 janvier 1860 et commence ainsi :

Je soussigné, Martin Van Buren, de la ville de Kinderhook, comté de Columbia, et de l'Etat de New-York, ex-gouverneur de l'Etat, et plus récemment président des Etats-Unis, mais, pendant la dernière et la plus heureuse année de ma vie, fermier dans mon pays natal, déclare que la pièce suivante est ma dernière volonté et mon testament, etc....

GRANDE VENTE—Hoffman & Marks font une grande vente à l'encan, ce matin, à 10 heures, dans la rue de Chartres, No 41. Ils offrent des flanelles, du satinet, des indiennes, de belles couvertures, du molleton écru et du molleton blanc, des indiennes américaines, de la mousseline de laine imprimée, etc. etc. Voir l'annonce.

THEATRE DE L'OPERA— Dimanche prochain les artistes réunis en société donneront la première représentation du *Pacte de famine*, drame en 5 actes et 6 tableaux, de MM. Paul Foucher et Elie Berthet. C'est une œuvre émouvante et qui offre un attrait tout particulier pour une population qui a eu récemment un avant goût de famine.

THEATRE DES VARIÉTÉS— Un des derniers steamers arrivés de New York a amené une troupe complète de comédiens qui sous la direction de M. Lewis Baker se propose d'inaugurer la maison théâtrale, lundi prochain, au Théâtre des Variétés, rue Gravier. Les artistes qui accompagnent M. Baker sont précédés d'une réputation qui promet quelques jouissances artistiques aux amateurs de spectacles. Le programme de lundi prochain se composera de comédies et vaudevilles, dont quelques uns sont traduits ou tirés des auteurs dramatiques français ; nous en donnerons le détail lundi. Nous aurons occasion de parler plus longuement de cette troupe d'artistes américains.

ACADEMIE DE MUSIQUE— L'académie de musique, rue St Charles, s'ouvrira la semaine prochaine. On attend incessamment la troupe de Duprez et Green, qui doit représenter des opérettes burlesques et attirer les amateurs de scènes comiques, nous signalerons l'arrivée de cette troupe.

CHRONIQUE LOCALE.

VIOLENCE—John Duffy a été arrêté hier, rue du Bassin, sous la prévention d'avoir voulu entrer de force dans la maison de Mme Stoll; il est accusé, en outre, d'avoir assailli l'officier Lyons avec l'intention de le tuer.

ARMES TROUVÉES—L'officier Smith, du Premier District, rapporte qu'il a trouvé un mousquet des Etats-Unis, avec une baïonnette, enveloppés dans une vieille couverture, sous la maison No 550, rue Dryades, occupée par John Long, du 4ème District. Il a déposé à la station les objets trouvés.

IVROGNERIE, ET FOLIE SUPPOSÉE. — Ellen Harper et son enfant ont été arrêtés dans le Premier District; la mère était ivre et incapable de se conduire. Elle a déjà été trouvée dans cet état et on la suppose atteinte de folie.

VOL SUR LA LEVÉE.—P. Baledone a été arrêté hier sur la Levée dans le Deuxième District, sous la prévention d'avoir volé une caisse de chandelles pesant 40 livres.

John Gonzales a été arrêté au même endroit et à la même heure, sous l'accusation d'avoir reçu la caisse bien qu'il sût qu'elle était volée.

ENCORE AGNÈS ROBERTSON.—Agnès Robertson a été arrêtée hier dans le Deuxième District, sous prévention d'avoir volé un cheval et un buggy, et en outre pour répondre à l'accusation d'avoir insulté l'officier qui l'a arrêtée et de lui avoir résisté.

IVROGNERIE ET SEDITION—Michael Stephens, alias Martin Keily, du 6e des volontaires de New York, a été arrêté hier sous la charge de s'être enivré, d'avoir troublé la paix publique et fait entendre un langage séditieux

COUR PRÉVÔTALE.—John Kilmer a été condamné à cinquante piastres d'amende pour vol de deux cent cinquante piastres de propriétés au préjudice de Mme Anderson. En 1858 la plaignante, se croyant sur le point de mourir, lui confia quarante piastres en or, des bijoux, à la condition que si elle ne mourait pas il lui rendrait la somme et le reste, et que si elle mourait il garderait le tout à l'exception de dix piastres qu'il donnerait aux pauvres.

Le juge a décidé que la question pouvait être soumise à un tribunal civil. L'accusé avait offert de payer peu à peu, mais avant de donner caution.

M. Catoir a été condamné à un an de détention au fort Jackson pour faux. Il obtenait des passes pour les personnes allant sur la Côte et avait inséré, dans une de ces passes, une permission pour dix sacs de café qui ne figuraient pas dans la passe primitive.

COMMISSION MILITAIRE.—Mateo Jarchi, accusé du meurtre de Vincent Descovitch, a été traduit hier devant ce tribunal.

M. Field, avocat de la défense, a maintenu que cette cause n'était pas du ressort de la commission, attendu qu'elle n'est point d'une nature militaire, qu'un acte d'accusation est déjà devant la Première Cour de District, qu'un acte aussi grave ne doit pas être jugé sous l'empire d'une loi quelconque de l'Union à moins d'une accusation présentée régulièrement et que celle qui avait été enregistrée par le maréchal prévôt général n'était point suffisante. Le tribunal a ordonné que l'exception fut enregistrée.

Les témoignages ont établi que l'accusé, qui est slave comme le défunt, voyageait sur le Lac, dans une goëlette et que Descovitch était son employé. Ils étaient amis et Jarchi faisait habituellement des visites chez Descovitch, rue Clara, où il fit la connaissance d'une jeune femme qu'il courtisa et dont il se fit aimer. Ayant appris que des rapports défavorables avaient été faits à son sujet à la jeune personne, il en soupçonna Descovitch et la bonne entente cessa de régner entre eux. La mauvaise intelligence ne fit qu'augmenter lorsque Descovitch quitta la goëlette pour aller travailler à bord d'une autre. Le 27 mars dernier, Jarchi fit une visite à la jeune femme et Descovitch vint l'y voir relativement à une somme de $14 75 à payer, Jarchi s'opposa à quelques items, une querelle s'éleva entre eux, Jarchi donna un démenti à Descovitch, une rixe eut lieu et Descovitch fut tué d'un coup de couteau. Jarchi s'éloigna, mais la femme du défunt le suivit jusqu'au moment où il fut arrêté. Lorsqu'elle lui demanda pourquoi il avait tué son mari, il répondit : "Je l'ai fait, j'avais l'intention de le faire, je suis vengé maintenant."

La défense a établi que Jarchi était un homme très paisible et qu'il eut un œil poché pendant la rixe.

Jarchi a déclaré par écrit qu'il s'était opposé à ce que le compte lui fût présenté chez celle qu'il courtisait, et avait demandé à Descovitch de le lui présenter à bord de la goëlette; que Descovitch s'était fâché et l'avait défié de venir dans la rue pour régler l'affaire; que Descovitch l'avait calomnié auprès de la jeune personne, l'avait frappé au visage lorsqu'il l'avait appelé menteur, et qu'il ne s'était servi de son couteau que pour se défendre.

La jeune femme a nié avoir jamais dit à Jarchi que Descovitch lui avait dit quelque chose.

M. Field a soutenu que c'était un homicide: le juge avocat a répliqué que c'était un meurtre;

ACCUSATION DE VOL DE GRAND CHEMIN—Jack Williams, soldat du 6e régiment des Volontaires de New-York, a été arrêté dans la rue Dryades. James Parker, demeurant dans la rue Apollon, entre les rues Philip et Première, l'accuse de vol de grand chemin.

Le plaignant déclare, d'après l'officier W. H. Paris, qu'hier, à midi et demi, il se trouvait au Half Way House, dans la rue du Canal, quelques hommes appartenant au 6e régiment des Volontaires de New-York, l'appelèrent ; il sortit et, lorsqu'il fût arrivé à une quarantaine de pas de la maison, un des soldats que ses compagnons appelaient Bill, et que l'accusateur reconnait (c'est le prisonnier) tira un revolver et demanda au plaignant son argent ; le plaignant ne voyant aucune chance de fuir, leur remit ce qu'il avait sur lui—$64 75 et ils lui permirent de s'en aller.

Dan Fitzpatrick, qui accompagnait M. Parker, essaya de l'évader ; les hommes, armés de couteaux et de revolvers, le poursuivirent. M. Parker ne sait pas s'ils l'arrêtèrent.

M. Parker ajoute qu'il a vu ces mêmes soldats insulter et maltraiter une pauvre femme qui revenait de l'enterrement de son mari.

La police cherche les accusés.

Chronique de New-York.

Nous empruntons aux derniers journaux de New-York les paragraphes suivants :

Mme Lincoln est actuellement au Metropolitan Hotel, où elle séjournera quelque temps avant de retourner à Washington.

—M. l'archevêque Hughes est, dit-on, sérieusement indisposé. Il lui a été impossible d'administrer avant-hier le sacrement de la confirmation dans l'église Ste-Marie.

—Dans leur séance d'hier les aldermen ont chargé leur comité des affaires nationales d'étudier la convenance de cette proposition, négocier avec le gouverneur Morgan afin d'obtenir l'exemption de tout citoyen qui procurerait une recrue.

L'assemblée a alloué $2,000 pour les portraits de Thomas Jefferson et du gouverneur Morgan.

—Nous avons annoncé, il y a quelques jours, l'arrestation d'un nommé M. J. B. Van Vetchen, employé à la douane et sa mise en liberté sous caution de $5,000.

—On lit dans le *Post* d'hier que plusieurs autres employés de la douane viennent d'être suspendus de leurs fonctions. Ils sont accusés de complicité dans des fraudes considérables commises depuis longtemps au préjudice du gouvernement, par certains importateurs.

Il s'agit, dit on, d'une somme de plus d'un million de dollars.

—On avait volé, dans l'après-midi de mercredi dernier, à la Banque d'Amérique, une boite contenant des bons et des certificats d'actions pour une valeur de $200 000, appartenant à MM. Riggs et Cie. négociants dans Wall street. Ces messieurs offrirent immédiatement par la voie des journaux une récompense de $2,000 pour le recouvrement de ces valeurs qui se composaient en grande partie de Bons sur l'Etat et d'actions de chemins de fer. La police surexcitée par l'appât de la récompense promise, se mit immédiatement en campagne, et, lundi, les *détectives* Kelso et Radford sont parvenus à retrouver les valeurs en question chez un receleur, qui a déjà eu maille avec la justice, au moment où ayant eu vent des recherches de la police, il se préparait à les détruire. La somme entière se trouvait intacte, à l'exception de $400 environ en timbres-monnaie, que le ou les voleurs s'étaient appropriés. MM. Riggs et Cie sont donc rentrés en possession de leur propriété. La police—on ne dit pas pourquoi—n'a fait aucune arrestation.

—Les différents corps d'état continuent à se mettre en grève. Depuis lundi, les constructeurs de bateaux, les caréneurs et les chaudronniers refusent de travailler, et ils demandent une augmentation de salaire qui varie de 25 à 30 cents par jour.

—Le fameux cartel du général Cassius M. Clay à M. D. C. Birdsall a donné lieu à une enquête de la part des autorités. Ainsi que nous l'avions tout d'abord supposé, il paraît que M. Birdsall a été la victime d'une mauvaise plaisanterie; le cartel n'émane pas de M. Clay et M. Birdsall, qui ne s'est donné beaucoup de peine pour poursuivre cette affaire, a dû se dire, comme le More de Venise : "mon rôle est terminé."

—Deux courtiers accusés d'avoir acheté des avances sur le gouvernement à des prix usuraires, ont été arrêtés par ordre du département de la guerre et envoyés au fort Lafayette.

—On a vu dans la nuit de vendredi, 24 octobre, un brillant météore à l'observatoire du collège de Portsmouth dans le Massachusetts. Comparé à Mars, son éclat surpassait de beaucoup celui de cette planète, avec laquelle il avait beaucoup de ressemblance. Son apparition a été bientôt suivie d'une explosion très distincte, accompagnée d'une lumière bleuâtre qui remplissait tout le champ d'optique et s'étendait à deux ou trois fois son diamètre.

—Les ventes de tabac à Louisville pour l'année qui vient de s'écouler, s'élèvent à 28,908 boucauts. Les produits de la récolte pour l'année prochaine promettent d'être beaucoup plus considérables.

NOUVELLES DE L'AMÉRIQUE DU SUD.

Le steamer *Champion*, arrivé le 13 à New York, d'Aspinwall, avait à bord 706,780 en or, et les malles du Pacifique et de l'Amérique Centrale.

De la Nouvelle-Grenade, on annonce que la dernière ville d'Antioquia, le dernier boulevard du général réactionnaire Arbolida, s'est rendue à Mosquera. La reddition de cette ville va amener sans doute la fin de la guerre civile.

Les nouvelles des autres républiques hispano-américaines sont sans aucun intérêt.

LE BUT DE LA GUERRE AU MEXIQUE.

Nous lisons dans la *Patrie* :

Les journaux de Madrid commentent depuis deux jours un bruit qui dépasse par sa singularité tous ceux auxquels a donné naissance le désaccord survenu au Mexique entre les représentans de l'Espagne, de l'Angleterre et de la France. Ce bruit n'est autre que celui de l'occupation définitive du Mexique par l'armée française. Les choses seraient ainsi arrangées : dès la prise de Mexico, le gouvernement impérial annoncerait la rupture du traité de Londres, et décréterait qu'à l'avenir la terre Mexicaine fait partie de l'empire français.

Deux ou trois journaux consentent bien à ne pas accepter ce bruit avec une entière confiance, mais ils l'examinent, le tournent, le retournent, et finalement le présentent à leurs lecteurs comme un de ces événemens imprévus qu'il faudra peut-être subir.

Prendrons-nous, nous aussi, la peine de le discuter, mais pour le combattre ? Nous nous contenterons de signaler la persistance que mettent certains journaux à dénaturer à plaisir les tendances de la politique française au Mexique ; nous plaindrons les partis qui en sont réduits à employer de telles armes contre la France, et nous laisserons au peuple espagnol le soin de faire justice d'aussi ridicules inventions.

LE PROCÈS CRÉPIN—On lit dans le *Salut public* de Lyon :

"Nous avons reproduit récemment deux lettres qui portaient la signature du condamné Chorel, et contenant de prétendues rétractations de ses aveux de la cour d'assises.

"Nous avons agi sagement en mettant nos lecteurs en garde contre leur authenticité. Nous sommes en mesure de déclarer qu'il résulte de documents officiels qui nous ont été communiqués, qu'à cette heure, non-seulement Chorel n'a en rien rétracté ses aveux, mais encore qu'il a confirmé pleinement toutes les déclarations faites par lui tant devant le juge d'instruction que devant la cour d'assises.

Nous avons annoncé que deux des vaisseaux partis de France pour le Mexique, armés seulement en transports allaient être armés en guerre sur rade de Sacrificios. Des lettres de Vera Cruz donnent lieu de penser que ces deux vaisseaux seront l'*Eylau* et l'*Impérial*.

L'*Eylau* est commandé par M. le capitaine de vaisseau Durand Saint-Amand ; l'*Impérial*, par M. le capitaine de vaisseau Houssart. (*Patrie*)

Réception des ambassadeurs
PAR M. DROUYN DE LHUYS.

Nous lisons dans la *Patrie* du 23 octobre :

Ainsi que nous l'avons annoncé, Son Exc. M. Drouyn de Lhuys a reçu hier les membres du corps diplomatique.

Cette réception, bien que la première depuis l'installation du nouveau ministre, ne différait en rien des réceptions ordinaires de chaque semaine. On n'était pas en uniforme.

Les divers chefs de mission ont été, comme d'habitude, successivement introduits auprès du ministre suivant l'ordre d'arrivée de chacun, les ambassadeurs primant seulement les ministres plénipotentiaires et les ministres les chargés d'affaires.

Trois ambassadeurs étaient seuls présens : LL. Exc. Mgr Chigi, nonce apostolique, le marquis de la Havane, ambassadeur de S. M. Catholique, et lord Cowley, ambassadeur d'Angleterre. M. le comte de Mulinen, chargé d'affaires, représentait le prince de Metternich absent, et M. d'Oubril, l'ambassade de Russie, vacante jusqu'à l'arrivée de M. de Budberg.

Son Exc. Mehemet-Djemil Pacha, ambassadeur de la Sublime Porte, qui avait été reçu l'avant-veille en audience particulière par M. Drouyn de Lhuys, n'a pas été vu, nous assure-t-on, au ministère des affaires étrangères.

S. A. le prince de Reuss représentait la légation de Prusse, vacante comme l'ambassade de Russie.

On remarquait parmi les ministres plénipotentiaires LL. Exc M. Rogier, ministre de Belgique; M. Lightenveit, ministre des Pays-Bas; M. le baron de Waechter, ministre de Wurtemberg; M. Kern, ministre de Suisse; le général Kalergi, ministre de Grèce; M. le baron de Schweitzer, ministre de Bade, et M. William Dayton, ministre des Etats-Unis.

Le correspondant parisien de l'*Indépendance belge* lui écrit, au sujet de cette réception :

On sait qu'hier a eu lieu la réception du corps diplomatique par M. Drouyn de Lhuys. Les diplomates se louent généralement des façons courtoises du successeur de M. Thouvenel. Mais il paraîtrait qu'on a peu parlé politique. Le nonce du Saint-Siège s'est entretenu longuement avec M. Drouyn de Lhuys. Lord Cowley n'a eu avec le ministre qu'une courte entrevue. M. Nigra n'était point à la réception. Le ministre des Etats-Unis semblait médiocrement satisfait des quelques instants qu'il a passés avec M. Drouyn de Lhuys. On a beaucoup remarqué ces petites circonstances qui auraient paru indifférentes à un autre moment.

Réception de l'ambassadeur turc.

On lit dans le *Moniteur* :

"Son Exc. Mehemet-Djemil-Pacha a eu l'honneur d'être reçu aujourd'hui par l'empereur au palais des Tuileries, en audience publique, et de lui remettre les lettres qui l'accréditent auprès de Sa Majesté Impériale en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Porte Ottomane, et les lettres de rappel de Son Exc. Vély-Pacha, ainsi qu'une lettre par laquelle S. M. I. le sultan remercie l'empereur de l'envoi des insignes de la Légion d'Honneur.

"L'empereur était entouré de Leurs Exc. les grands officiers de la couronne et des officiers de la maison de Sa Majesté.

"Son Exc. le ministre des affaires étrangères assistait à l'audience.

"Son Exc. l'ambassadeur a adressé à l'empereur les paroles suivantes :

"Sire,

"J'ai l'honneur de remettre entre vos mains les lettres autographes par lesquelles le sultan, mon auguste souverain, m'accrédite auprès de Votre Majesté Impériale en qualité de son ambassadeur extraordinaire.

"Le plus vif désir de S. M. le sultan, votre auguste ami et allié, est de raffermir de plus en plus les rapports d'amitié et de bonne harmonie qui ont toujours si heureusement existé entre les deux cours et de profiter de toute occasion pour donner à Votre Majesté Impériale de nouveaux témoignages de ses égards et de son affection.

"Organe fidèle de ces sentiments, je suis heureux, Sire, d'être appelé une seconde fois à représenter mon souverain auprès de Votre Majesté Impériale, et tous mes efforts tendront au maintien des relations si agréables et si flatteuses que j'ai déjà entretenues avec le gouvernement de Votre Majesté Impériale.

"Dans cette circonstance, j'ose espérer que vous daignerez, Sire, me continuer votre haute bienveillance, dont j'ai conservé le plus précieux souvenir et à laquelle j'attache le plus grand prix."

L'Empereur a répondu :

"Je vous remercie des sentiments que vous me manifestez au nom de S. M. le sultan. Vous pouvez lui dire que depuis son avènement au trône j'ai suivi avec le plus vif intérêt sa conduite loyale et courageuse et j'ai applaudi de tout mon cœur aux réformes qu'il a entreprises. Je suis heureux qu'il ait choisi pour le représenter une personne qui m'avait déjà donné des garanties de ses sympathies pour la France et qui avait laissé ici les meilleurs souvenirs. Vous pouvez donc, Monsieur l'ambassadeur, compter sur ma bienveillance."

"S. Exc. l'ambassadeur et les officiers de son ambassade qui l'accompagnaient ont été conduits au palais des Tuileries dans les voitures de la cour, et reconduits, après l'audience, avec le même cérémonial, à l'hôtel de l'ambassade."

EDITION D'HIER SOIR.

BRUITS D'UNE GRANDE BATAILLE.

Au moment où nous allons sous presse le bruit circule en ville qu'il s'est livré une grande bataille en Virginie.

Nous ignorons si la rumeur est fondée.

LES RUMEURS.—Nous sommes, portés à penser, dit l'*Advocate* de ce matin, que les rapports sur une grande bataille qui aurait été livrée en Virginie le 20 et le 21, proviennent de la nouvelle télégraphique, donnée dans les journaux de Mobile du 20, que de fortes escarmouches avaient commencé entre les grandes armées des généraux Burnside et Lee. Les Confédérés, dit-on, n'étaient pas en possession de Holly Springs, le général Rosencrans se trouvant là avec ses forces.

DESTITUTION DU GENERAL RUGGLES.—Un journal du Sud annonçait dernièrement que le général Ruggles de l'armée confédérée avait été déchargé de son commandement et avait reçu l'ordre de se rendre à Richmond. On a, depuis annoncé qu'il avait été renvoyé du service par suite d'actes de corruption qui lui auraient rapporté $150,000 de profits. Il aurait échangé avec les Fédéraux du coton contre du sel.

ET TOI AUSSI BRUTUS!—La ville de Springfield, Illinois, où demeure habituellement M. Lincoln, vient de donner, aux dernières élections, une majorité de 400 voix aux démocrates, et le comté de Sangamon, dans lequel se trouve la résidence de M. Lincoln, a donné aux démocrates une majorité de 900 à 1200 voix. Ainsi son état, son comté, sa ville condamnent sa politique.

LE BLOCUS A CHARLESTON.

Le *Charleston Mercury* du 7 parle ainsi des navires qui ont franchi le blocus et de leurs cargaisons :

Une seule maison de Charleston, John Fraser & Co, a expédié les sept huitièmes du coton qui est sorti depuis quelque temps des Etats confédérés. Il n'y a pas une seule livre de ce coton qui soit allée aux Etats-Unis par vente ou par capture. Chaque parcelle est arrivée en Europe, et les Yankees n'en ont rien eu.

On a assuré ouvertement que les articles nécessaires aux besoins immédiats de la guerre sont rarement apportés par les aventuriers qui "courent les chances du blocus si constamment." Nous affirmons, au contraire, qu'en composant les cargaisons de retour, chaque steamer prend autant de fret pour le gouvernement qu'il peut en transporter avec sécurité et que les colis plus légers n'y sont ajoutés que pour compléter la charge. La plupart de ces colis se composent des marchandises fort utiles au gouvernement et aux troupes, telles que des souliers, des vêtements, des médecines.

Les factures de MM. John Frazier & Co sont soumises aux agents du gouvernement qui ont la faculté d'y choisir tout ce que le gouvernement désire et de fixer les prix eux-mêmes. Le surplus, que le gouvernement ne veut pas prendre, est vendu à l'encan. Qu'on prenne pour exemple le dernier steamer qui a forcé le blocus—le "Minho". Il a apporté en fret à bord pour le gouvernement : 327 caisses contenant 7,340 carabines ; 35 caisses contenant 2,100 sabres, 87 caisses de munitions, 59 caisses de capsules. Cela composait son fret lourd et c'était tout autant qu'il en pouvait prendre avec sécurité. Outre cela, il y avait à bord du sel et des caisses de souliers, &c, pour compléter sa cargaison.

LIEU NEUTRE.

On annonce que par un arrangement convenu entre les généraux Grant et Price, Iuka doit rester un terrain neutre pour y établir des infirmeries ou des hopitaux. Les troupes des parties belligérantes n'y entreront pas et ne pourront pas l'occuper ; ce qui mettra les citoyens de la ville et ses environs à même d'aider les autorités médicales dans le traitement des blessés et des malades.—*True Delta*.

INFLUENCE DES WHIGS DANS LES ELECTIONS.—L'*Atlas* [de New-York] dont l'éditeur a été membre du Congrès, prouve par des chiffres et le vote donné dans certaines localités que le résultat de l'élection dans l'Etat Empire est dû aux whigs conservateurs.

UNE NOUVELLE ARMEE FEDERALE—Plus de sept mille collecteurs, députés-collecteurs, assesseurs et assistants-assesseurs sont actuellement employés à la perception des impositions directes dans les Etats loyaux de l'Union.

La grandeur de l'Amérique comme unité.

Du Richmond Examiner, du 8 novembre.

La grandeur de l'Amérique est, pour l'Europe, une révélation toute récente. Avec le Sud et le Nord Confédérés, sous l'ancien gouvernement, les Etats Unis possédaient un pouvoir militaire et une abondance de ressources dont leurs citoyens, même dans l'excès de leur vanité, n'avaient jamais rêvé. Mais peu de gens en Europe avaient quelque idée du pouvoir du jeune géant du monde occidental. Un ou deux de leurs hommes publics, comme Cavour ou Napoléon, auraient pu pressentir, dans la force de leur génie, la grandeur militaire de l'Amérique. Mais c'était généralement quelque chose de fort obscur pour l'Europe. Nos présidents militaires furent fréquemment ridiculisés par la presse anglaise et passèrent comme des rodomontades transatlantiques. Mais cette guerre a démontré que ces vanteries étaient encore au dessous de la réalité. Elle a révélé au monde une puissance énorme qui jette dans l'ombre tout ce que l'histoire moderne nous offre de développements militaires, et a saisi d'étonnement les plus arrogantes nations de l'Europe.

En dix huit mois, le Nord et le Sud ont levé des armées plus grandes que celles du premier Napoléon ; on y lancé des flottes blindées capables de détruire les flottes combinées d'Angleterre et de France ; deux millions d'hommes ont été mis sous les armes, et, cependant, le système intérieur de l'industrie du pays et les occupations ordinaires en temps de paix n'ont été que peu interrompus, si ce n'est par la cause exceptionnelle du blocus des côtes du Sud. Si le Nord et le Sud eussent continué à être unis comme nation on aurait pu voir à peine une limite à leur puissance militaire. L'Angleterre n'aurait jamais pu la tenir en échec. Nous aurions pu traverser tout le continent, prendre le Canada à la barbe de toutes les puissances européennes combinées, et écraser l'Angleterre seule comme une coquille d'œuf sous le marteau.

La révélation sanglante et malheureuse que la guerre a faite d'énormes ressources militaires a donné naturellement à l'Europe, et particulièrement à l'Angleterre, un intérêt extraordinaire dans sa durée. Rien ne pourrait être plus contraire aux désirs et à la politique de l'Angleterre que la fin de cette guerre par la restauration de l'Union, et la consolidation et le renouvellement de cette concurrence militaire.

Que l'Union ne sera jamais rétablie, c'est une conclusion établie et acquise pour le gouvernement britannique. Il n'hésiterait pas maintenant à reconnaître le Sud, s'il n'était pas convaincu de notre puissance à soutenir la guerre, et s'il n'avait un autre objet à gagner au dehors de la nationalité et du pouvoir de son ancien rival. Cet objet est l'épuisement réciproque du Nord et du Sud. L'Angleterre se propose de favoriser la continuation de cette guerre, autant que possible, pour la ruine mutuelle des deux parties engagées, en se tenant à l'écart et en pensant qu'après une vaste dépense d'argent et de sang la séparation de l'Union sera aussi sûrement accomplie par le patriotisme du Sud que par le mode moins profitable d'une intervention étrangère. Aux avantages qu'elle compte retirer de cette séparation, elle veut ajouter ceux qu'elle peut attendre de la perte et de la ruine du Nord et du Sud dans une longue guerre. Sa politique de neutralité est fondée sur la confiance que le Sud est à même de conquérir son indépendance, et que la continuation des hostilités ne lui fait courir aucun risque d'être subjugué.

Dans ces calculs inhumains et anti chrétiens, l'Angleterre a justement apprécié l'esprit et la résolution du Sud. Nous sommes prêts à conquérir notre indépendance au prix du sang et des souffrances calculées par l'Angleterre, mais nous la comprenons bien en cette affaire. Derrière son masque de conscience et de précision pharisaïque se cache un but diabolique et hideux.

☞ Les journaux radicaux de New York se vantent journellement de leur immense circulation et cependant il est prouvé qu'il n'y a dans la ville que 25,000 hommes qui votent pour leurs doctrines.

C'est un fait que viennent de démontrer les dernières élections et qu'il serait bon de se rappeler toutes les fois que les fanatiques de l'Etat Empire publieront leurs mensonges ordinaires.

Politique anglaise.

On lit dans le *Globe* de Londres du 25 octobre :

Lord Lyons quitte aujourd'hui l'Angleterre pour reprendre son poste à Washington. Nous ne doutons pas que l'habileté et la discrétion dont il a fait preuve jusqu'ici ne continuent à diriger la politique de l'Angleterre dans la bonne voie, et que nos relations avec le gouvernement du président ne demeurent aussi pacifiques que peuvent le désirer les meilleurs amis de l'Angleterre et de l'Amérique.

Dans un moment très difficile, lord Lyons s'est comporté de manière à satisfaire complètement son gouvernement et le public, et s'il avait une nouvelle tâche du même genre à remplir, il le ferait sans aucun doute avec un égal succès. Mais la principale raison qui nous fait croire que nos relations avec l'Amérique seront faciles, c'est qu'il n'est pas probable qu'il surgisse quelque cause de différends entre le gouvernement de Washington et le nôtre.

Nous entendons, il est vrai, parler de quelque procédé inadmissible de la part du commodore Wilkes, dans les îles Bahamas. Ces renseignements sont encore imparfaits, et nous sommes incapables de dire positivement si cet officier peut avoir essayé d'ajouter un nouveau chapitre au droit international fondé sur son point de vue anormal, ou s'il a seulement exercé d'une manière vexatoire ces droits que l'usage des nations accorde libéralement aux belligérants. Mais nous sommes sûrs que si le commodore Wilkes a transgressé les bornes, son gouvernement ne sanctionnera pas ses actes, qu'il le désavouera comme il l'a déjà fait. Nous avons la ferme confiance que le gouvernement du président Lincoln n'agira pas de manière à imposer un devoir désagréable à notre représentant dans sa capitale.

Nous avons également confiance que les ministres de S. M. ne feront rien qui puisse être regardé comme une offense à l'Etat, grand encore, qui existe de l'autre côté de l'Atlantique. Jusqu'à présent, notre politique à l'égard des Etats du Nord a été nette, sage et dépourvue d'égoïsme, elle continuera à être telle. Si l'impression a été produite, qu'un changement allait avoir lieu dans notre position vis-à-vis des belligérants et que lord Lyons emportait des instructions devant probablement amener une crise à son débarquement, cela vient de la conception trop vive et trop subtile d'une partie du public, qui a transformé le simple récit fait par un ministre, la constatation d'un fait impossible à nier, en une hypothèse extravagante et inqualifiable.

Beaucoup de gens sans doute ont cru que la reconnaissance du Sud sortirait du conseil de cabinet tenu jeudi dernier, et ceux qui insistent inconsidérément pour que le gouvernement prenne en ce moment une mesure aussi importante ont des précédents tout prêts à invoquer pour que nous adoptions cette marche.

Il n'y a peut-être pas un seul acte diplomatique pour lequel chaque parti ne puisse déterrer un précédent, et si le gouvernement n'avait qu'à suivre des précédents dans un cas aussi grave, les ministres ne seraient que des doctrinaires au lieu d'être des hommes d'Etat capables de juger une grande question en elle-même et selon sa portée pratique.

Ceux-là même qui sont les plus ardents pour la reconnaissance du Sud, comme faisant partie de la grande famille des nations, ceux-là qui sont le plus portés à penser que cette reconnaissance doit être avantageuse à nos intérêts matériels, doivent admettre qu'un tel acte de notre part nous préparerait un avenir d'une immense gravité et qu'il serait presque criminel à nous de chercher à le hâter avec les motifs les plus sérieux et sans les considérations les plus solennelles.

Nous ne croyons pas que notre gouvernement soit résolu à agir ainsi, ou qu'il ait adopté une politique dont l'utilité même est contestable, quand bien même sa réalisation serait moins difficile. Quand nous parlons d'utilité, nous n'employons pas le mot dans un sens étroit ou mesquin, mais bien au point de vue de l'effet pratique qu'aurait la reconnaissance sur la prolongation ou la cessation de la lutte qui bouleverse l'Amérique et lèse l'Europe.

Nous ne doutons pas que, dans l'intérêt de l'humanité et de la civilisation, le gouvernement de la Grande-Bretagne serait heureux de prendre et d'assumer une responsabilité, s'il y avait quelque chance que cela fit changer en paix et en bonne harmonie cette querelle fratricide. Mais les conseils, et encore moins l'intervention, ne doivent être offerts que si les circonstances rendent leur efficacité probable. Aujourd'hui de pareilles offres rencontreraient des difficultés au premier pas, et iraient contre leur but.

Tout en déplorant la continuation de cette lutte, tout en étant disposés à faire des sacrifices si nous pouvions la faire cesser, nous ne devons pas oublier les prescriptions de la sagesse. Nous devons éviter toute intervention, du moins jusqu'à ce que nous ayons de bonnes raisons de croire qu'elle ne sera ni utile, ni nuisible.

MEXIQUE.

LETTRE DU CONTRE-AMIRAL ROZE.

Le ministre de la marine et des colonies a reçu du contre-amiral Roze la dépêche suivante :

Saint-Nazaire, le 19 octobre 1862.

J'arrive à Saint-Nazaire par le paquebot la *Vera-Cruz*, envoyé par M. l'amiral Jurien. Le capitaine de vaisseau Durand, de l'*Eylau*, m'a remplacé dans mon commandement de Vera-Cruz. J'ai quitté cette ville le 18 septembre, l'amiral Jurien y était arrivé le 3. Malgré les grandes difficultés de la route, la première colonne de zouaves, avec un convoi de vivres à dos de mulet, était arrivée à Orizaba. Le colonel du 1er zouaves, avec un bataillon, devait occuper la Soledad, pour garder une passerelle établie par le génie militaire sur le Rio-Jemmapes, et au moyen de laquelle les vivres arrivés sur la rive gauche dans les chariots venus de Vera-Cruz avaient pu être passés sur la rive droite et être ensuite chargés sur les chariots vides d'Orizaba.

Tant que la rivière ne sera pas guéable, les convois de voitures se feront en deux parties : de Vera Cruz à Soledad, sur la rive gauche ; de la rive droite à Orizaba, après avoir transbordé les vivres par la passerelle.

Les mulets de bât sont, pour le moment, les meilleurs moyens de transport, et on cherche à en recueillir le plus possible. La situation à Orizaba était satisfaisante, et il n'y avait rien de saillant. Zaragoza étant mort à Puebla du typhus, son corps ayant été transporté à Mexico avec les plus grands honneurs, le général Ortega l'avait remplacé dans son commandement.

A Vera-Cruz on attendait au premier jour l'arrivée du général Forey ; toutes les dispositions étaient prises pour le prompt débarquement des troupes et du matériel. Le 19 septembre, à une journée de Vera Cruz et par beau temps, j'ai rencontré le *Turenne*, l'*Yonne* et le *Chaptal*. J'ai communiqué avec le général Forey, qui a remis des dépêches pour la France. La santé générale était parfaite sur ces bâtiments. Les vaisseaux la *Ville-de-Bordeaux*, la *Ville-de-Lyon*, le *Tilsitt*, le *Duquesne*, le *Tourville* et le transport l'*Ardèche* étaient partis de la Martinique le 26 et le 28 septembre pour Vera-Cruz. Le *Saint-Louis*, ayant à bord le général Bazaine, le *Navarin* et l'*Eure*, sont partis le 30. Le 1er octobre, j'ai laissé à la Martinique le *Souverain*, l'*Allier*, la *Cérès* et la *Mayenne*. La santé générale est parfaite parmi les hommes et les animaux. Contre-amiral ROZE.

Nous lisons dans une correspondance.

Satisfaction a été accordée par les autorités mexicaines au vice-consul d'Espagne à Tampico. Les armes arrachées de sa maison pendant la nuit ont été replacées par les coupables, la plupart résidents allemands. Les relations n'en sont pas moins fort tendues à Mexico entre le gouvernement de Juarez et le ministre d'Espagne, ainsi qu'avec les représentans de la Prusse et de l'Amérique du Nord.

L'EXPLICATION DE M. GLADSTONE.

La lettre suivante a été adressée par le secrétaire du chancelier de l'Echiquier, à M. Moore, de Northampton. C'est la réponse à une lettre de M. Moore, écrite après la lecture du discours de Newcastle, et demandant l'opinion de M. Gladstone sur la question corrélative de l'esclavage :

"11, Downing street, White-Hall, 17 octobre 1862.

"Monsieur,

"Je suis chargé par le chancelier de l'échiquier, de vous accuser réception de la lettre que vous lui avez fait l'honneur de lui adresser le 13 courant, et je dois vous dire qu'il espère que la politique de ce pays ne sera jamais dirigée en faveur d'un appui ou d'un encouragement à l'esclavage ; mais en suivant la lutte qui exerce en ce moment ses ravages en Amérique, nous devons tous, dans la pensée de M. Gladstone, désirer qu'il soit en notre pouvoir, par des moyens amis, d'arrêter l'effusion du sang

"Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur.

Signé CHARLES L. PEYAN."

Cette lettre a été écrite le lendemain de celle à M. Morley dont nous avons déjà parlé.

M. DROUYN DE LHUYS.

M. Drouyn de Lhuys, qui vient d'être nommé ministre des affaires étrangères, a déjà occupé trois fois ce poste.

La première fois, du 19 décembre 1848 au 2 janvier 1849. Il eut alors pour successeur M. de Tocqueville.

La seconde fois, du 9 janvier 1851 au 24 du même mois. Il fut alors remplacé par M. Brenier.

La troisième fois, du 29 juillet 1852 au 3 mai 1855, époque à laquelle lui succéda M. le comte Walewski.

M. Drouyn de Lhuys a pris possession aujourd'hui du ministère des affaires étrangères.—(*Patrie*).

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, *Jeudi soir, 27 novembre.*

SUCRE—L'approvisionnement est assez bon et la demande plus modérée aujourd'hui. Il n'est vendu que 300 boucauts, en beaucoup de lots à 5 à 5¼c. pour l'inférieur; 8¼ à le centrifuge, 9½ à 10 c. le raffiné blanc, et [illegible] le bon fair de la vieille récolte. On attend de grands arrivages de la côte.

MELASSE—Les prix sont plus faciles ; on attend de nombreux arrivages de la côte. Les opérations comprennent environ 600 barils en grand nombre de lots, à 27c pour la prime de la vieille récolte et 30 à 31c la nouvelle récolte, suivant la qualité. Un petit lot de choix de belle rapporte 31c, et un petit lot foncée en [illegible] le gallon.

SON—Un lot de 3/8 sacs de choix a été vendu à $2 15 les 100 livres.

GRAISSE—La prime en barillet se détaille à 13c la livre.

BACON—Détail à 8½ ... épaules 10c les plats côtés désossés, et 16c les jambons passés au sucre.

BEURRE—Le Goshen de choix se détaille à 33c.

FOURRAGE—Détail $50 le tonneau de foin, $2 25 les 100 livres de son et 80c le boisseau de maïs et d'avoine.

—Ventes à l'encan aujourd'hui :—124 barillets graisse prime à 14 1/2, 140 tierçons jambons à 6 1/2c. 7 1/2c les jambons au naturel et les canvassed avariés et 7½ [illegible] les naturels et canvassed en bon état et passés au sucre. 100 barils prime entra à $7 50, 50 barils oignons à $7 25 ... farine de maïs à $3 25, 10 boucauts [illegible] à 6¼.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 27 novembre 1862.

Il n'y a pas eu d'arrivages aujourd'hui. Stock vendu, 70 bœufs. Stock à vendre, 189 bœufs et 141 moutons.

Bœuf, 1re qualité, par livre, net	20 cts.
" 2e " " "	15
" 3e " " "	20
Veaux, 1re qualité, par tête	$30 à 35
" 2e qualité, par tête	$25 à 30
Vaches à lait, par tête	$100 à 120
Cochons, par 100 livres gr.	15@17 cts
Moutons, 1re qualité, par tête	$15

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES HIER.
Brick Emma, Thorp, Matamoros.
Goëlette Henry Traverse, Goodspeed, Tampico.

ARRIVÉS HIER.
Steamship Marion, J D Phillips, New York,—échoué dernièrement près la passe à l'Outre.
Steamboat Gen Williams, Walker, des forts.
Steamboat Landis, Wright, de Donaldsonville.
Steamer Frank Munford, —— de la Côte.
Goëlette Eugène, de la Côte.
Goëlette Flying Dutchman, de la Côte.

EXPORTATION.
Tampico—Par la goëlette Henry Traverse — 17,000 pieds bois de construction 49 colis provisions, 17 barillets clous, 50 barils pommes de terre, 25 barils oignons, 10 caisses morue, 1,000 douves.

Matamoros—Par le brick Emma Thorpe — 110 balles tabac, 62 boucauts sucre, 65 barils porc, 75 rouleaux cordé, 119 pièces toile d'emballage, et divers.

PRODUITS REÇUS.
Des forts — Par le steamboat Gén. Williams — 11 boucauts sucre, G A Wade & co—20 do do, J A Roberts — 50 boucauts sucre, 6 barils mélasse, à ordre — 168 sacs son, L Barth—50 tierçons morue, J W Shuffer.
De Donaldsonville—Par le Steamboat Landis — 177 boucauts sucre, à ordre.
De Donaldsonville—Par le steamboat Frank Mumford —27 boucauts sucre, 50 barils mélasse, à ordre.
De la Côte — Par la goëlette Eugène — 90 sacs riz à ordre.
De la Côte—Par la goëlette Flying Dutchman — 230 sacs riz, F Martin.
Par le Chemin de fer des Opelousas et de l'Ouest—164 boucauts sucre, à ordre.

Mariée, samedi 22 novembre, à l'église cathédrale St-Louis, par le révérend P. Mashaut, Mlle LOUISE FOULON, de cette ville, à M. LEON VALLON de Morlaix, France.

Décédé hier soir, à 7 heures moins un quart, JOSEPH VALMONT BACAS. Ses amis et connaissances et ceux de sa famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa résidence rue Marais, entre Bienville et Conti.

ATTENTION.

☞ M. D. W. C. Farrington vend ce matin, à 10 heures, à l'Upper Landing, 600 barils mélasse et 300 boucauts de sucre.

A midi, à la Presse à Coton Mississippi, 600 balles coton.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor.

ON ACHETE TOUS LES BILLETS
Qui ne passent plus,
CHEZ M. BRETTE,
No 13, rue St-Charles, vis-à-vis le "TRUE DELTA." 26nov—3f

Spes mea in Deo est.

VALLEE DE LA N. ORLEANS.
Chisleu 17, 5622, correspondant au 28 novembre 1862, E. V.
Grand Consistoire de S.·. P.·. du Royal Secret 32me degré du Rite Ancien et accepté en et pour l'Etat de la Louisiane.
Une session spéciale de ce Grand Consistoire aura lieu au local de la Grande Loge, samedi, le 29, à 7 heures P. M. Les Loges, Chapitres et Conseils sous cette juridiction sont requis d'être pleinement représentés. Les Sublimes Princes Actifs et Honoraires sont invités à y assister.
Par ordre de E. SALOMON.
Député Illustr. [illegible]

Bureau du Board Central des Commissaires.

Ville de la Nile-Orléans, 27 nov. 1862.

Avis aux Electeurs de la Paroisse d'Orléans

L'ELECTION de Mercredi, 3 décembre, aura lieu aux endroits ci-après indiqués et sous la surveillance des commissaires ci-après nommés :

Chaque Poll sera connu comme suit :

—Premier District—

Premier Precinct—Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie de Pompiers No 12, rue Tchoupitoulas, entre Race et Orange. Commissaires, W. R. Crane, A. W. Hodge, Chas Black.

Poll No 2—A la maison de Pompe No 1, rue Hunter, entre Tchoupitoulas et Levée. Commissaires, J. M. White, Wm B. Hall, Ansel Edwards.

Deuxième Precinct—Poll No 1—A la maison de pompe No 20, rue Thalie, entre Dryades et Bacchus. Commissaires, J. M. Rand, James Graham, W. E. Cox.

Poll No 2—A l'encoignure des rues Euterpe et St-Charles. Commissaires, J. A. Noble, Julien Neville, J. M. Domingues

Troisième Precinct—Poll No 1—A la maison de pompe No 6, rue St Joseph, à l'encoignure Commerce. Commissaires, J. L. Sterry, Chas Brady, Henry Crane.

Poll No 2—Rue Tchoupitoulas, encoignure Annonciation. Commissaires, Dr Hine, J. Marshall, Henry Barnett.

Quatrième Precinct, Poll No 1—A la maison de pompe No 18, rue Calliope, entre Dryades et Carondelet. Commissaires, E. Murphy, J M Burchard, J A Roberts.

Poll No 2—Rue des Remparts, No 366, entre les rues Clio et Calliope. Commissaires, H. D. Mandell, John Christie, J. K. Ferry.

Cinquième Precinct—Poll No 1—A la maison de pompe No 2, rue Tchoupitoulas, entre Notre-Dame et Poydras. Commissaires, D. L. Sherer, C. S. [illegible], J. M. Brain.

Poll No 2—Rue Tchoupitoulas, entre Girod et Lafayette. Commissaires, Dr A. F. Dowl, Henry Linde, Thos Markey.

Sixième Precinct—Poll No 1—A la maison de pompe, encoignure Perdido et Carondelet. Commissaires, Dr J White, J. F. Wheeler, Dr M. Schuppert.

Poll No 2—A la maison de pompe No 0, rue Girod, entre Carondelet et St Charles. Commissaires Dr J B Riddell, J. C. Davidson, J. B. Hubbard.

Septième Precinct—Poll No 1—A la maison de pompe No 14, rue de la Commune près la rue Marais. Commissaires, J. Grosart, Thomas Adams, Saml Lock

Poll No 2—Encoignure des rues Girod et Bassin.—Commissaires, Robert Armfield, Chas Burns, Robert Brindly.

Poll No 3—rue Liberté No 161.—Commissaires: Henry Perry, G F Mathews, E Browsdon.

—Deuxième District—

Huitième Precinct—Poll No 1—A la maison de pompe No 7, rue Dauphine, entre Bienville et Douane. Commissaires: Charles Baumbach, G P Houghton, Louis Mick.

Poll No 2—Au bureau No 134, passage de la Bourse, entre les rues St-Louis et Conti. Commissaires: Thomas Kraskosky, J A Smith, A D Warger.

Neuvième Precinct—Poll No 1—A la maison de pompe Pelican Hook and Ladder Co No 4, encoignure Conti et Bassin. Commissaires, John G Kuthman, John T Harper, Ferdinand Weca.

Poll No 2—A la maison No 211, rue Bienville, entre Marais et Villeré. Commissaires: Peter Rodolphus, Jacob Ruppert, James Leahy.

Dixième Precinct—Poll No 1—Au bureau No 13, bâtisse Pontalba, rue St Pierre, entre Chartres et Levée. Commissaires. Henry Trail, Victor Pontarre, Xavier Maurer.

Poll No 2—Dans une maison de la rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne. Commissaires: A Bernlard, B Boldoc, John B. Hobel.

Onzième Precinct—Poll No 1—Au bureau du député du commissaire des rues, encoignure Chartres et St-Pierre. Commissaires. Ernest J. Wench, Henry Webber, Thomas Roach.

Poll No 2—Au No 17, rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon. Commissaires: E. Gilly, Gabriel Levasseur, John Labarre.

Douzième Precinct—Poll No 1— A la maison de pompe No 10, rue Dumaine, entre St Claude et Remparts. Commissaires Adolphe Bouchard, F. De Wint, John P. Montamat.

Poll No 2—A la maison de pompe No 21, encoignure Claiborne et St Pierre. Commissaires. Alphonse Plesguski, B. Agerot, L. Massel.

Treizième Precinct—Poll No 1—Près l'Ecole des garçons de la rue St Philippe. Commissaires. J. Meil, George Landreaux, Patrick Burch.

Poll No 2—Dans la maison No 152, rue St Philippe, entre Remparts et Bourgogne. Commissaires M. A. Calongne, Frederick Laurer, Louis Buchanan.

Quatorzième Precinct—Poll No 1— A l'encoignure N. des rues Chemin du Bayou et Prieur. Commissaires Everiste Blanc, F. M. Crozat, F. Meyer.

Poll No 2—A la maison de pompe Vigilant No 3, à l'encoignure Galvez et Chemin du Bayou. Commissaires. Anthony Fernandez, Alphonse Morel, Antonio Montiverri.

—Troisième District—

Quinzième Precinct—Poll No 1—Dans une maison de la rue des Français, entre Moreau et Casacalvo. Commissaires P Hollander, John Harper, J G Baum.

Poll No 2—Dans la maison de l'encoignure des rues Union et Grands Hommes. Commissaires F Marks, P Nelson, A Lucy.

Seizième Precinct—Poll No 1—Dans une maison du Chemin du Bayou, entre les rues Borgenois et Broad. Commissaires. William Hall, C Stinner, J L Carrity.

Poll No 2—Dans la maison de l'encoignure des rues Esplanade et Claiborne. Commissaires. Philip Powers, A Bynot, F. Lucy.

Dix-septième Precinct—Poll No 1—A la maison de pompe de Milneburg. Commissaires M Maguire, W Lopez, L Boudre

Poll No 2—Dans une maison près la maison d'école de Milneburg. Commissaires Morris Bonnlan, James Mathew, Victor Forest.

Dix-huitième Precinct—Poll No 1—Dans une maison de l'encoignure des rues Champs Elysées et Grands Hommes. Commissaires James Keller, James McCann, J Faust.

Poll No 2—A la maison de pompe No 8, rue Victoire. Commissaires John McWhirter, F C Kieve, O H Garland.

Dix-neuvième Precinct—Poll No 1—Dans une maison de la rue Urquhart, entre Mandeville et Marigny. Commissaires, O. H. Peynot, Charles Baker, J. H. Brown.

Poll No 2—Dans une maison de la rue Urquhart, entre les rues Mandeville et Marigny. Commissaire, C. W. Daniels, J. King, James Scott.

Vingtième Precinct—Poll No 1—Dans une maison de l'encoignure des rues Louisa et Urquhart. Commissaires, Augustus Shetley, Nicholas Simon, Peter Hament.

Poll No 2—Dans une maison de l'encoignure Louisa et Levée. Commissaires, William Clark, J. Carrigee, G W. Williams

Vingt unième Precinct—Poll No 1—Dans une maison de la rue de la Levée, entre Barthelemy et Pauline. Commissaires, J. Dustain, J. Agoiaré, George Keuben.

Poll No 2—Au California Saw Mill, rue Levée. Commissaires, William Holgrave, William Ash, Anthonio Frederick.

Quatrième District.

Vingt deuxième precinct—Poll No 1.—A la maison de pompe Hook and Ladder, rue Jackson, entre Rousseau et Fulton. Commissaires: L Getchell, Wm. H Lester, M T Vennard.

Poll No 2—A la maison de pompe No 22, rue Tchoupitoulas, près la rue Delaporte. Commissaires: S T Cockrell, James Jester, Wm. R Miller.

Vingt troisième precinct—Poll No 1.—A la maison de pompe No 23, Washington Avenue, entre les rues Magasins et Camp. Commissaires: Wm. McDuff, J B Bennett, John Purcell.

Poll No 2—A l'encoignure des rues Laurel et Troisième. Commissaires: J B McLin, Bet. Campbell, J Q A Fellows.

—Alger.—

La partie de la paroisse d'Orléans, située sur la rive droite du fleuve Mississipi—A la maison de cour. Commissaires, W. H. Try, P. Volney, John Brownlee. Un des Polls, dans chaque Precinct, excepté le septième, est connu et désigné par le No Un et l'autre par le No Deux. Tous les votants résidant dans chacune des Precincts et dont les noms commencent par les lettres A jusqu'à la lettre K. toutes deux inclusivement, ne pourront voter qu'au Poll No 1—Tous les votants dont les noms commencent par les lettres L jusqu'à Z, toutes deux inclusivement, ne pourront voter qu'au Poll No 2.

Un des trois Polls du Septième Precinct est désigné par le No 1, un autre par le No 2 et le troisième par le No 3. Tous les votans qui demeurent dans ledit Precinct et dont les noms commencent par les lettres A jusqu'à G toutes deux inclusivement, ne pourront voter qu'au Poll No 1. Tous les votants dont les noms commencent par la lettre H jusqu'à N, toutes deux inclusivement ne pourront voter qu'au Poll No 2. Tous les votants dont les noms commencent par les lettres O jusqu'à Z, inclusivement, ne pourront voter qu'au Poll No 3.

Les commissaires de chaque poll nommeront les greffiers d'élection.

Il sera alloué cinq piastres aux commissaires pour la nourriture le jour de l'élection. Le compte des frais devra être approuvé et signé par les trois commissaires. Les polls seront ouverts à huit heures A M et fermés à quatre heures P M.

Par ordre du Board central des commissaires.
CHARLES LEAUMONT, Secrétaire.
28 nov—au 3 déc

Théâtre de l'Opéra.

Représentation du DIMANCHE 30 NOVEMBRE 1862,
Par les Artistes réunis en société.
Première représentation, LE PACTE DE FAMINE, drame en cinq actes et six tableaux, par MM. Paul Foucher et Elie Berthet.

—PRIX DES PLACES—

Premières, secondes, baignoires grillées, parquet,	$1 00
Parterre et baignoires de parterre	75
Troisièmes	50
Quatrièmes	25

Théâtre des Variétés.
RUE GRAVIER.
Inauguration de la Saison Théâtrale.
M. LOUIS BAKER,
Secondé par des artistes distingués, choisis dans les principaux théâtres métropolitains, aura l'honneur de présenter aux citoyens de la Nile-Orléans (après une clôture de deux ans) la haute comédie dans toute sa grandeur et toute sa pureté.
Lundi 1er décembre 1862,
On donnera une série de délicieuses COMEDIES, expressément pour les dames et les messieurs de la Nile-Orléans. Le Directeur sollicite, de toutes les classes de la communauté, l'appui que méritent le talent de sa compagnie et ses efforts pour leur plaire.
☞ Pour les détails de la première représentation, voir les annonces et les petites affiches. 28nov

Troupe d'Opéra Bouffe De DUPREZ & GREEN.
Troupe primitive originale et métropolitaine. Elle est attendue journellement et donnera des représentations à L'ACADEMIE DE MUSIQUE, Nouvelle-Orléans. 23nov

PAPIER NOTAIRE,
FOOLSCAP,
ECOLIER,
Ainsi que papier à enveloppes,
Reçu par le steamer Marion.
A vendre chez HEBERT & ESCOUSSE,
28 nov—3f 131, rue de Chartres

CARTES A JOUER.
HEBERT & ESCOUSSE,
131, rue de Chartres.
REÇU par les derniers arrivages de New York, UNE FACTURE de CARTES A JOUER, steamboats, Highlanders, Mary ANDREW, Decatur.
A vendre en gros et en détail. 28 nov—6

CHIEN PERDU—Il a été perdu lundi dernier, un chien setter, de couleur puce et blanc, remarquablement tacheté ce puce sur les deux jambes de devant, portant un collier de cuir, et répondant au nom de FANTO. La personne qui l'a trouvé est priée de le ramener au No 255, rue Dumaine près Villeré. 2e nov—3

Cheval trouvé.
Il a été trouvé hier sur la Vieille-Levée près du marché du Troisième District un cheval de couleur rouge avec bas de jambes de derrière blanc et une tache blanche sur la tête. La personne qui l'a perdu peut venir le réclamer en payant les frais chez M. ADAM BOURSSION, encoignure Tolédano et Constance quatrième district. 28 nov—3

A LOUER, près de la Douane,
Un beau magasin à trois étages, situé rue de la Vieille Levée, entre Douane et Bienville. S'adresser au No 30, Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville. 28 nov—6f

STEAMER MARION.
LES consignataires par le steamer MARION sont priés de se présenter au bureau de M. Arthur C. Vaugh, rue de Camp, No 30, avec leurs factures ou une copie exacte des dites factures et signer l'average bond. 28nov—3

AVIS.
☞ Le steamer CREOLE, arrivé de New York, est en débarquement au pied de la rue St Joseph—Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises aussitôt que débarquées, les articles restant sur la levée seront à leurs frais et risques. Le fret qui n'a pas été payé d'avance à New-York devra être payé à notre bureau avant livraison. Les consignataires de drogues, médicaments, bottes, souliers, draps, &c, devront se munir d'un permis spécial de la douane.
WARNEKEN & CO.,
26 nov—3f Rue de l'Union, No 41.

PENSION BOURGEOISE.
141 RUE ST. LOUIS..........141
[illegible] chambres garnies à louer. 28nov—1m

POUR LE CONGRES.
Premier District de la Louisiane, s'étendant de la rue du Canal au Golfe du Mexique.
18 nov— SAMUEL FREY GLENN.

M. l'Editeur,
☞ Veuillez annoncer que M. J. E. BOULIGNY est candidat pour représenter le 1er District Congressionnel au Congrès des Etats-Unis.—L'élection a lieu le 3 décembre 1862.

M. l'Editeur,
☞ Veuillez annoncer que le juge P. H. MORGAN est candidat pour représenter le Second District Congressionnel au Congrès des Etats-Unis. L'élection a lieu le 3 décembre 1862.

Bureau du Quartier Maître Assistant de l'Armée des E. U.
Nile Orléans, Louisiane, 26 novembre 1862.
CIRCULAIRE.
AYANT été envoyé dans cette ville en qualité de quartier-maître-assistant conformément aux ordres spéciaux No 554, Quartier-Général du Département du Golfe tous les quartiers-maîtres-assistants et de régiments devront, sans délai inutile, transmettre à ce bureau une liste des provisions et du matériel qu'ils ont actuellement ainsi que le nombre d'hommes des corps auxquels ils appartiennent et la manière dont ils sont pourvus.
A l'avenir toutes les demandes de vêtements, d'équipement de camp et de garnison, de provisions du Quartier Maître, devront être adressées directement à ce bureau, de 10 heures A M à 3 P M, chambre de devant au dessus du bureau de la Compagnie du chemin de fer de Jackson, rue de Camp.
ALEX. N. SHIPLEY,
27nov—3f Capitaine et Q. M. A. de l'ar. des E U.

Bureau du Quartier-Maître en chef. Département du Golfe.
Nouvelle-Orléans, 26 novembre 1862.
LE capitaine A. N. SHIPLEY, Quartier Maître Assistant de l'armée des E. U., ayant été envoyé dans cette ville, assumera les devoirs appartenant au département du Quartier Maître, excepté le transport par eau et par chemins de fer. Toutes les demandes devront lui être adressées directement.
J. W. SHAFFER,
Colonel et Quartier Maître en chef, Département du 27nov—3f Golfe.

Bureau du Maréchal Prévôt Général de la Louisiane.
Nile Orléans, 26 novembre 1862.
LE colonel A. W. Daniels, du 2e régiment des Native Guards de la Louisiane, est nommé Maréchal Prévôt des paroisses St Charles, St Jean Baptiste et St Jacques, rive droite du fleuve.
Il sera obéi et respecté comme tel. Il établira son quartier général au camp Weitzel.
JONAS H. FRENCH,
27 nov—3f Maréchal Prévôt Général de la Louisiane

FABRIQUE DE CHANDELLES A VENDRE.
LES installations au complet d'une fabrique de chandelles de suif, à vendre par GRIEFF BYRNES & Co.
26 nov—3 Rue Tchoupitoulas, Nos 42 et 44.

Thé! Thé!
EN DEBARQUEMENT du steamer CREOLE—
30 barils d'ŒUFS FRAIS.
10 caisses de THE DE CHOIX.
5 demi-caisses de THE IMPERIAL.
A vendre par BROTT, DAVIS & SHONS,
16nov—3 encoig. Gravier et Nouvelle Levée.

A VENDRE.
VENANT d'être reçu par le steamer Creole, arrivé de New York—
500 barils farine St-Louis,
400 caisses amidon Madison,
475 " " McDonald.
A vendre par WARNEKEN & CO
26nov—6f Rue de l'Union, No 41

ON DEMANDE Des Diamants, du vieil Or et du vieil Argent.
Dans la rue de la Douane, No 82, entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse. On en donnera les prix les plus élevés. 25 nov—12

Habitation à vendre pour cause de départ.

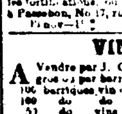

UNE très belle habitation située sur le chemin de Gentilly, à cinq milles de la ville, ayant [illegible] arpents de face sur le chemin de Gentilly, sur 40 arpents de profondeur. La dite habitation est bien bâtie ; on y peut faire du bois de corde en immense quantité. La dite propriété a appartenu à M. Passebon et à M. E[illegible] [illegible] elle sera vendue [illegible] pas vendue d'ici au 15 de décembre prochain, elle sera mise à l'encan.
S'adresser sur les lieux, troisième habitation après les fortifications, ou à M. R. T. Montgomery, encanteur, ou à Passebon, No 17, rue des Ursulines.
JOHN LERÉTHE.

VINS! VINS!!
A Vendre par J. CHANTEGREL, No 93 Royale, en gros ou par barrique
100 barriques vin ordinaire,
100 do supérieur à l'ordinaire,
51 do vins fins,
74 do vins blancs au dessus de l'ordinaire.
Le tout se prix les plus modérés. 15nov—1m

AVIS.
Banque de la Nile-Orléans.
3 septembre 1862.
LE public est prévenu de ne point recevoir quelques-uns des vieux billets de cette banque enregistrés et contresignés par l'Auditeur, annulés par la banque et renvoyés, en janvier dernier, à Baton-Rouge. Un de ces billets a été présenté au comptoir de cette Banque et le paiement en a été refusé.
Les billets peuvent être facilement reconnus ; ils sont coupés en croix à l'aide du marteau dont on se sert pour canceller les checks.
MORTIMER BELLY,
4sep—3m Caissier.

Chemin de fer Pontchartrain.
Arrangement pour l'hiver, à partir du 20 octobre 1862.
PASSAGE POUR LE LAC, ALLER ET RETOUR LE MEME JOUR: 25 CENTS SEULEMENT.
—Départ des chars—

DE LA VILLE.			DU LAC.		
4½ hres A. M.	char à cheval		6 hres A. M.	train à vap	
7 do	do	train à vapeur	8 do	do	do
9 do	do	do	10 do	do	do
11 do	do	do	1 do	P. M.	do
2 do	P. M.	do	3 do	do	do
4 do	do	do	5 do	do	do
6½ do	do	do	6½ do	do	do

Le convoi à vapeur, sur avis suffisant, s'arrêtera à la Station de Gentilly. Le prix du passage 15 cents pour aller et autant pour revenir. Les personnes qui désirent descendre à la station doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.
18oct— O. PANDELY, surintendant.

Aux habitants sucriers et aux tonneliers.
CERCLES! CERCLES!
CENT MILLE CERCLES DE HICKORY, pour boucauts, qualité supérieure à vendre au gré des acheteurs, par McPHELIN & IRVINE.
Rue Tchoupitoulas, No 1?4, entre les rues Girod et Lafayette.
N. B.—Nous tenons à ce que nos cercles sont du Kentucky et de l'Indiana, et supérieurs à tous ce cercles du Nord. 4nov—1m

CHANGEMENT DE BUREAU.
LA compagnie de "l'Adams Express" a transporté son bureau de la rue Natchez No 36, dans la rue des Magasins No 5, à deux portes de la rue du Canal.
22 nov—7f A. S. BLAKE, agent.

CIGARETTES.
QUARANTE mille paquets Cigarettes de la marque LA HONRADEZ, en barils, demi et quarts de barils, venant d'être reçus et à vendre par BORNIO & BROTHER'
5 nov Rue Gravier No 43

Avis aux contribuables d'Etat du 2nd District de la Nile-Orléans.
TOUTES licences d'Etat dues pour l'année 1862, qui n'ont pas été payées conformément à la loi pour négoces occupations et professions, doivent être payées sans délai au soussigné collecteur pour le district susmentionné, à son bureau encoignure des rues Chartres et St Pierre, face à la place Jackson, qui sera tenu ouvert tous les jours (les dimanches exceptés) de 9 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi.
Toutes les personnes qui ne se conformeront pas à cet ordre, seront sujettes aux peines établies par la loi.
D. W. C. CAMPBELL,
4 nov—20f Collecteur de Taxes d'Etat du 2nd District

CHAUX! CHAUX!!
J. MAURICE CESSAC.
FABRIQUE DE CHAUX.
253 Promenade Carondelet Vieux Bassin.
LA chaux de coquilles provenant de cette usine est faite par un nouveau système, dans un haut fourneau à feu continu, alimenté uniquement avec du Coke, en sorte qu'elle est toujours parfaitement cuite, et qu'elle ne contient ni cendre, ni charbon, pouvant en diminuer la qualité ou la blancheur. Cette chaux est supérieure à ce qu'on a fait jusqu'à ce jour, et elle peut rivaliser avec la chaux de n'importe quelle provenance ainsi que le constatent les nombreuses personnes qui en font journellement usage, et MM. les fabricants de savon qui l'ont essayée ne se servent plus que de celle-là.—Elle est livrée, par n'importe quelle quantité, au plus bas prix possible. Des soins particuliers sont toujours donnés aux ordres de la campagne.
N. B. On fabrique aussi, très-promptement, sur commande, de la CHAUX DE MARBRE de qualité supérieure. 1nov—1m.

Léon Pierre & Cie. 71, rue Chartres
VIENNENT de recevoir et offrent à des prix raisonnables
MAROQUINS, VEAUX,
VERNIS, MOUTONS,
ELASTIQUES, PRUNELLE,
SATIN FRANÇAIS, GALLONS,
TIGES DE BOTTES, AVANT-PIEDS,
—En suite—
FER BATTU de Japy, POINTES de Paris,
OUTILS pour tanneurs, VIS en fer pour bol,
PIPES à fumer. 17 nov—1 m.

AVIS.
LA société qui a existé jusqu'à ce jour sous la raison POTHIER & FAUCHEUX est dissoute d'un commun accord.
L. B. POTHIER,
EUGENE FAUCHEUX.
M. L. B. POTHIER ayant acheté tout l'intérêt de M. Eugène Faucheux dans la maison POTHIER & FAUCHEUX, continuera le commerce de quincaillerie en son nom et pour son propre compte.
L. B. POTHIER,
18nov—1m rue de la Vieille Levée No 83

DEMANDE DE PLACE.
UNE dame pouvant enseigner le français, l'allemand et l'anglais demande une place. Elle donnera les meilleures recommandations. S'adresser à M. E. Guérin, rue du Canal, No 119. 25nov—6

CHANGE.
A VUE sur New York, en sommes au gré des acheteurs.
A vendre par G. T. BUDDECKE,
20 nov—1m Rue de la Commune No 21

AVIS.
MADAME GUIDRAU, de Lafourche, est priée de passer chez LEROND, 40, rue de Chartres, pour affaires qui la concernent. 27nov—3f

Demande de cuisinière.
ON demande une cuisinière blanche, une française de préférence, pour une petite famille. S'adresser rue Toulouse No 39, ou rue Dumaine No 213. 27 nov—3

AUX CIGARIERS.
S. L. NASITS & FRERE ont toujours, en gros et en détail, du TABAC EN FEUILLE DE CONNECTICUT, de tripe et de cap.
S. L. NASITS & FRERE,
27nov—4f 152 Chartres, coin de Jefferson.

Plats côtés fumés.
PLATS côtés fumés—40 boucauts désossés prime
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr
27nov—7 27, Vieille-Levée

MACARONI ET VERMICELLI.
EN magasin et à vendre par E PIAGGIO,
27 nov—6 Encoignure St Louis et Royale

SAUCISSONS DE BOLOGNE.
EN débarquement et à vendre par E. PIAGGIO,
27 nov—6 Encoignure Royale et St Louis

FROMAGES. FROMAGES.
FROMAGES de Limburg, Gruyère, Munster, &c, en débarquement et à vendre par E. PIAGGIO,
27 nov—6 Enc. Royale et St Louis

CHIEN PERDU—Il a été perdu le 25 du mois dernier, un chien setter, de moyenne taille, de couleur puce foncé, ayant un anglie blanc à chaque patte de derrière, et répondant au nom de DASH. La personne qui l'a trouvé est priée de le ramener coin des Ames et Prieur, où elle recevra une récompense. LAVAUBIR.
27 nov—3

VENTES A L'ENCAN.

Vente de sucre et de mélasse.
PAR D. W. C. FARRINGTON, Encanteur
Bureau, à l'encoignure des rues Camp et Commune.
Par ordre de la commission de séquestre, il sera vendu, VENDREDI, 28 du courant, à 10 heures à l'Upper Landing.—
300 boucauts sucre,
600 barils mélasse.
Conditions—comptant, en billets du Trésor. 27nov

600 BALLES DE COTON A L'ENCAN,
PAR D. W. C. FARRINGTON, encanteur.
Bureau à l'encoignure des rues Camp et Commune.
PAR ORDRE de la Commission de Séquestre,
IL SERA VENDU A L'ENCHERE PUBLIQUE VENDREDI, 28 Novembre 1862, à midi, à la presse à coton Mississippi—
600 balles coton.
☞ On peut voir les échantillons à notre bureau.
Conditions— Comptant. 25 nov—4 f

Ventes par Hoffman & Marks.
Ventes sans réserve, par colis.
PAR HOFFMAN & MARKS,
J. HOFFMAN, encanteur,
Bureau, rue de Chartres No 41.
IL sera vendu VENDREDI, 28 du courant, à 10 heures du matin
3 balles flanelle rouge, croisée;
3 do do grise, do;
4 do do bleue, do;
2 do do blanche, unie;
3 caisses satinet gris et dito noir;
10 do indiennes américaines du meilleur genre;
5 do molleton écru et molleton blanc;
2 do belles couvertures de lit, 11/4 12/4;
6 do coton blanc;
3 do mousseline de laine superfine, imprimée.
28 nov

Vente par le Maréchal-Prévôt,
PAR D. W. C. FARRINGTON, encanteur.
Bureau, à l'encoignure des rues Camp et Commune
Il sera vendu à l'enchère publique, samedi 29 du courant, à onze heures, par ordre du colonel Jonas H. French, Maréchal-Prévôt-Général de la Louisiane dans le magasin No 66, rue Gravier— Un lot de meubles, chaises brocatelle, table de milieu à dessus en marbre, tapis de Bruxelles, bois de lit, armoire, glaces, matelas et literie, faïence, verrerie, &c.
—EGALEMENT—
Une grande glace de salon, candélabres, beaux tableaux à l'huile, un piano, &c.
Conditions—comptant, en monnaie courante.
26 nov—3f

Porc, fromage, Lager beer, farine.
PAR HANLON & McLEAN,
J. T. HANLON, Encanteur.
IL sera vendu sans réserve, pour clore des consignations, samedi, 29 du courant, à 10 heures du matin—
5?? barils lager Beer,
44 barils farine de [illegible] sèche,
100 caisses fromage anglais,
160 barils porc mess, en bon état,
450 barils farine extra.
Conditions comptant. 28 nov

Vieux whisky Rye.
PAR HANLON & McLEAN.
J. T. HANLON, encanteur.
SAMEDI, 29 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu
16 barils vieux whisky Rye supérieur. 27nov

Foin! Foin!
PAR HANLON & McLEAN.
J. T. HANLON, encanteur.
SAMEDI, 29 du courant, à 11 heures et demie du matin, il sera vendu au pied de la [illegible], 1er District—
35? balles foin, en débarquement de la barque Garibaldi.
Conditions—Comptant, en fonds acceptés par les banques. 27nov

PAR E. M. JACOBS, encanteur.
IL sera vendu vendredi 28 novembre 1862 à 11 heures du matin, Passage de la Bourse, No 90 entre Conti et Bienville—
Un lot de meubles [illegible], faïence et verreries, une cuisine de Bebee, en parfait état, avec ustensiles en cuivre et batterie de cuisine, deux [illegible] à huile et à graisse, [illegible] de 40 à 50 gallons chaque, et 1 malle de marchandises [illegible].
Conditions—comptant. 27nov

Pharmacie pour cause de départ.
PAR E. M. JACOBS, encanteur.
IL sera vendu, samedi, 29 novembre 1862, à 11 heures du matin, encoignure Poydras & Dryades, vis-à-vis du Marché Poydras, une bonne pharmacie bien assortie et parfaitement achalandée, meubles, installations, &c. &c.
Conditions—Comptant sur livraison. 26 nov—4

Théatre des Variétés,
C'est la dernière semaine.
La grande compagnie des
Christie et troupe de pantomimes
CHANSONS, VAUDEVILLES, PANTOMIMES, &c. &c.
Grande représentation ce soir,
Voir les petites affiches. 17nov—6f

Jour de départ, SAMEDI, 29 du courant, à 5 heures P. M.
POUR NEW YORK via HAVANE.
Le magnifique steamer CREOLE, fin marcheur, capitaine Geo. W. Couch, appartenant à la ligne des Etats-Unis, partira samedi 29 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser à WARNEKEN & Co. rue de l'Union, No 41.
☞ Heures du bureau, de 10 à 3. 27 nov

Pour le Haut du Fleuve.
Le steamer LOUISIANA BELLE, capt. Alexander, partira de la Nouvelle-Orléans pour le haut du fleuve et les ports intermédiaires, tous les lundis, mercredis et samedis, à 5 heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à
22nov—1m A. STONE, commis

POUR MATAMOROS.
La goëlette mexicaine TICALTEPEC partira samedi 29 novembre, sans faute. Pour fret et passage, s'adresser à bord, entre St Louis et Conti 25 nov—3f

POUR MATAMORAS.
Le A. No 1 fin voilier clipper brick EMMA, capt. Thorpe, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu.
Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à
S. PLASSAN,
17nov 40, Vieille-Levée.

POUR LE HAVRE—Le navire français FERRIERE, capitaine A. Pichot ayant déjà une grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, de chambre, ou d'entrepont, s'adresser à ED. DUPASSEUR & CO, 4, rue Royale.
☞ Ni le capitaine ni les consignataires du navire français FERRIERE, du Havre, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage du dit navire.
ED. DUPASSEUR & CO. 15nov—1m

POUR MARSEILLE.
La barque Italienne UTAH, capitaine Olivari, partira sous peu pour Marseille.—Pour passage seulement, s'adresser à PIAGGIO VIOSCA Jr.,
10 nov— 62 et 64 Vieille Levée.

Bureau du Maréchal Prévôt général de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 25 novembre 1862.
LE capitaine EDWARD PAGE Jr. du 31me régiment des Volontaires du Massachusetts, est nommé Maréchal Prévôt des paroisses St-Charles, St Jean Baptiste et St-Jacques, rive gauche du fleuve. Il sera obéi et respecté comme tel. Il établira son quartier-général au camp Weitzel.
JONAS H. FRENCH.
26 nov—3 Maréchal Prévôt général de la Louisiane

Quartier Général du Département du Golfe.
Nouvelle-Orléans, 25 novembre 1862.
LES Ordres généraux No 91, série courante, émanés de ce quartier général, s'étendant à tout l'Etat de la Louisiane, à l'Est du fleuve Mississippi, excepté les paroisses d'Orléans, de Plaquemines et de St-Bernard.
Par ordre du major général BUTLER.
GEO. C. STRONG, A. A. général, chef d'état-major.
26 nov—3 f

AVIS.
BUREAU DE L'ANNOTATEUR DES VOTANTS pour la paroisse d'Orléans.
Ville de la Nile-Orléans.
TOUS les citoyens loyaux dûment qualifiés pour voter aux élections dans la ville de la Nouvelle Orléans sont prévenus que le bureau est maintenant ouvert pour l'enregistrement des votants, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M., au bureau du commissaire des rues, à l'Hôtel de Ville. Entrée par la rue Lafayette.
U. F. SEICSHNAYDRE,
13 nov—30 Annotateur

C'est une Panacée universelle.
Cecilton, comté Cecil, Md., 27 nov. 1861.
☞ A MM. Hostetter, & Smith—Messieurs—Bien que j'aie été tout opposé à ce que vous me laissassiez de votre
AMER
l'automne dernier, je m'aperçois qu'il faut que je vous en demande davantage, car j'ai vendu toutes les boites dont le nombre m'avait d'abord semblé trop grand. La préparation a été une panacée générale ici et beaucoup de ceux qui la comptaient parmi les nombreux médicaments du jour, s'en passeraient plus volontiers aujourd'hui que de leur vin. Je pourrais nommer bien des personnes qui depuis des années, étaient tellement sujettes aux indigestions que la vue seule d'une nourriture leur avait souvent fait du mal, mais à cette heure, grâce à votre Amer, elles peuvent manger de tout sans crainte. Cette remarque s'applique également à moi. J'ai toujours aimé les pâtisseries à la folie, mais depuis deux ans, elles me donnaient invariablement des indigestions, même lorsque j'en mangeais modérément; mais aujourd'hui, messieurs,
Un verre d'Amer de Hostetter,
pris une demi heure avant le dîner et une demi heure après le dîner, me permet de manger de tout et n'importe quelle quantité. Mon père avait le même mal que moi et après avoir fait l'essai de tous les remèdes connus, il n'a trouvé du soulagement que dans une bouteille de
L'AMER D'HOSTETTER.
Depuis lors, quoiqu'il ait 70 ans, il peut manger de tout. Le temps me manque pour constater la moitié du bien immense que
VOTRE REMEDE
a fait dans cette partie du pays, mais si vous le désirez je vous enverrai les témoignages de ceux qui vous ont voué de la reconnaissance.
Je suis, &c.,
CONR. SEAMANS.
L'Amer est préparé et à vendre par HOSTETTER & SMITH, à Pittsburgh, Pa. A vendre également par les droguistes et les épiciers.
Agents pour la vente
J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, No 21,
E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas, No 77 et 79,
G. THEURER, au dessous du marché français,
J. MORGAN HALL & Co, rue de la Commune, No 20,
G. H. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 12,
JOHN T. MOORE & Co, rue Poydras, No 7 et 9,
JOSEPH MAILLOT, rue Crossman, No 12,
SCOVILL & MEAD, rue de Chartres, No 111,
THOMPSON & BARNES, rue de la Commune, No 28.
7nov

Tabac à chiquer, Cigares, &c.
LES soussignés ont en magasin un petit assortiment de tabac à chiquer, pipes en caisses, cigares d'Allemagne, &c, &c, choix qu'ils offrent, en petites quantités, au commerce de la ville—Ils ont également 250 balles de tabac à fumer, "Gold Leaf," pressé, de la Virginie, en balles de 5 livres chacune, reçues de la célèbre fabrique de Wm Crampton.
MAYER BROS.,
Rue Tchoupitoulas, No 84, entre les rues Natchez
17nov—1m et Poydras.

VENTES A L'ENCAN.

Vente sans réserve de marchandises sèches, vêtements, bottes, souliers et chapeaux,
PAR HOFFMAN & MARKS.
J. HOFFMAN, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 41.
VENDREDI, 28 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—200 lots de marchandises sèches, telles que flanelles, rouge, grise, bleue et blanche; molleton blanc et molleton écru, satinet noir et satinet gris, coton blanc et coton écru, mousselines de laines imprimées, couvertures, soieries noires, casimirs et bonneterie laine.
EGALEMENT
100 lots vêtements extra fins pour jeunes garçons. Ces vêtements ont été faits pour le commerce en détail de la ville.
100 lots vêtements pour hommes—assortiment de choix.
50 caisses souliers et bottes, pour hommes, femmes et enfants. 28 nov

Habillements, caleçons, chemises, couvertures, flanelles, chapeaux, casquettes, &c.,
PAR GABRIEL LEAUMONT, encanteur.
VENDREDI 28 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 60—
1 balles flanelles grises rouges et blanches;
1 balle couvertures grises.
—AUSSI—
Un assortiment d'habillements fins, caleçons, chemises, chapeaux, casquettes, bobines de fil, &c., &c.
Conditions, à la vente. 28 nov

Linge fait, chapeaux et bottes, souliers et brodequins,
PAR E. ROGER & Co.,
JOSEPH HOLZ, encanteur.
SAMEDI 29 novembre, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—
200 lots linge fait, chemises et caleçons.
—AUSSI—
100 dos. chapeaux feutre et drap dernier genre.
ET
200 caisses bottes, souliers et brodequins comprenant un assortiment de choix.
Conditions, à la vente. 28 nov—

GRANDE VENTE.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
JEUDI, 4 décembre 1862, à onze heures du matin, il sera vendu, pour clore des consignations et d'après les catalogues, dans la rue Vieille Levée, Nos 48, 50 et 52,
455 barils et demi barils harengs, maquereaux, saumons, blanchailles et truites
200 barillets maquereaux N 1 et 2,
300 barils porc mess, qualité garantie,
250 caisses pipes de terre,
100 " amidon,
100 cabas café,
160 caisses thé Imp.,
300 " pétards non assortis.
50 sacs poivre noir.
Egalement—Caisses eau de vie, sirop limon, vieux vin [illegible]
Conditions—comptant. 28 nov

Chemises de peau.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.
SAMEDI 29 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu pour le compte de qui il appartiendra—
T & H No 21—une caisse contenant 30 douz. chemises de peau en mérinos, légèrement avariées sur le steamer Marion, arrivé dans ce port.
Conditions—comptant 28 nov

PAR J. B. CROZAT, encanteur.
Bureau No 83, passage de la Bourse.
IL sera vendu, samedi le 29ème jour du mois de novembre 1862, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, savoir :
50 actions de la Banque de l'Union,
75 " de la Banque de la Nouvelle-Orléans,
50 " de la Banque d'Amérique,
75 " des Waterworks Commerciaux,
100 " de la Banque du Canal.
21 bons du chemin de fer des Opelousas, intérêt date.
SCRIPTS.
560 scripts Compagnie d'Assurance du Home, 1859,
550 " Comp. d'Assurance de la Louisiane, 1860.
750 " " " 1861,
2100 " Comp. d'Assurance du Crescent, 1860.
1700 " " 1861
2100 " Comp. d'Assurance des Marchands, 1859.
2?? " Compagnie d'Assurance du Home 1861.
25 nov—5f

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de A. Alcadere—No 19,119.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécutrice testamentaire de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains distribués d'après le compte, et la dite exécutrice testamentaire déchargée de ses fonctions et de toute responsabilité.
Par ordre de la Cour,
A. MOREL,
28nov Député-Greffier.

SOIERIES A BON MARCHE.
1800 YARDES TAFFETAS rayés et brochés à 60 cents.
2000 yardes TAFFETAS noir brodé en couleurs à $1 25.
100 ROBES à disposition de $12 à $25.
30 ROBES très riches à $35.
TAFFETAS unis.
MOIRE française.
GROS DU RHIN et ARMURE MOIRE.
RUBANS unis—RUBANS de velours.
GANTS de peau pour dames.
J. LEVOIS & Co.
24nov—6f Canal et Bourbon.

J. LEVOIS & CIE.
CAISSES INDIENNES ANGLAISES
14 caisses INDIENNES françaises,
5 " INDIENNES deuil;
8 balles COTONNADE Attakapas;
5 caisses MOUSSELINE Jacquard;
2 " MERINOS couleur;
1 " MOUSSELINE Laine couleur;
3 " EAU DE COLOGNE;
1 " CHEMISES françaises,
100 douzaines GANTS DE PEAU pour hommes;
50 " GANTS DE SOIE "
J. LEVOIS & CIE.,
24 nov—6f Rue du Canal, encoignure Bourbon.

DEMANDE DE BUCHERONS.
SUR la plantation "Repose" de M. Knapp, sept milles au dessous des Casernes des Etats-Unis dans la paroisse St Bernard. La plantation fait face au fleuve et le bois doit être coupé à un mille et demi du fleuve. M Knapp paie à raison de $1 25 la corde. Chaque demande également quatre ou cinq hommes qui sont habitués à couper les cannes et à faire d'autres travaux sur une plantation sucrière. S'adresser à l'économe, sur les lieux. 26 nov—3f

A VENDRE.
EN débarquement du steamer Marion, arrivé de New York.
200 barils porc mess,
100 do do prime.
400 do farine extra,
50 tierçons graisse,
200 barillets do
25 tierçons jambons passés au sucre.
40 caisses fromage anglais,
20 demi barils bœuf Fulton Market,
30 douz. [illegible] balais,
500 côtes cuir à semelles,
100 barillets clous.
S'adresser à WM. J. REID,
28 nov—3 Rue des Magasins, No 33

DIVERS — En débarquement du navire Joseph Melge, de la barque D C Murray et en magasin—
300 barils porc mess et rump;
25 boucauts plats côtes désossés;
50 barillets orge perlée;
25 do pois concassés;
500 grosses d'allumettes de Clark;
100 douzaines balais;
175 barils pain pilote;
100 firquins beurre, Goshen et de l'Ouest;
100 demi boites thé Powchong;
50 demi do do Impérial;
500 barils farine de toute sorte;
200 do farine extra de choix,
100 caisses harengs fumés;
50 rames papier à imprimer, 24 sur 36,
25 barils sucre à livres;
500 livres Starine de choix.
A vendre par GRIEFF, BYRNES & Co,
26 nov—3 Rue Tchoupitoulas, Nos 42 et 44

Avis aux marchands de modes.
Prix d'importation pour du comptant seulement.
W. DAUPHIN, 66 rue Dauphine,
AU PREMIER.
REÇU par les derniers arrivages, un assortiment complet de—
FLEURS ARTIFICIELLES,
RUBANS, SOIERIES, VELOURS,
PLUMES, RUCHES,
BLONDES, CREPES,
TARLATANES, FORMES.
Le tout du dernier genre et des nuances les plus en vogue. 25 nov—1m

Mme La Blanche,
La seule grande clairvoyante naturelle qui ait jamais existé.
LES révélations extraordinaires qu'elle fait chaque jour, les succès qu'elle obtient, expliquent les suffrages dont l'honorent les savants et les personnes scientifiques. Pour elle, le présent, le passé et l'avenir sont comme un livre ouvert.
Mme LA BLANCHE est considérée comme la première astrologue du monde. Elle donne des horoscopes par écrit et ne demande que la date de la naissance. Elle prescrit pour toutes les maladies qui ne sont pas incurables et expédie des médicaments pour toutes les lettres qui contiennent des timbres de poste. Résidence, rue Bienville, No 102, entre les rues Bourbon et Dauphine. Consultations en français et en anglais.
6 nov—1m

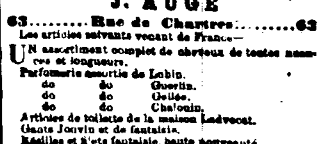

Reçu par le steamer Parkersburg, et à vendre par
J. AUGE
63........Rue de Chartres.........63
Les articles suivants venant de France—
UN assortiment complet de cheveux de toutes nuances et longueurs.
Parfumerie assortie de Lubin.
do do Guerlin.
do do Gellée.
do do Chalonin.
Articles de toilette de la maison Ladvocat.
Gants Jouvin et de fantaisie.
Résilles et rêts fantaisie, haute nouveauté.
Peignes d'écaille unis et incrustés ou modèle.
do Ivoire.
Teinture pour les cheveux, de Harrison, la meilleure de toutes les teintures.
Un assortiment d'articles de fantaisie.
Ainsi que de nouveaux modèles de bijouterie en cheveux.
19nov—

LA société existant entre les soussignés sous la raison G. LEAUMONT, BLACHE & CO est dissoute d'un commun accord à dater de ce jour. M. G. Léaumont reste chargé de la liquidation.
Nile-Orléans, 18 novembre 1862.
G. LEAUMONT.
J. E. BLACHE.
J. LEAUMONT.
19nov—1m

☞ Le soussigné continuera les affaires d'encan en son nom et pour son propre compte, au No 60, rue de Chartres.
19nov—15 G. LEAUMONT.

Compagnie de la Banque du Canal de la Nile Orléans.
Nile Orléans, 21 novembre 1862.
L'ELECTION annuelle de sept directeurs de cette institution, pour l'année, aura lieu, le deuxième lundi de décembre prochain (le 8) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi.
CH. JUMONVILLE,
21 nov—jusq. 8déc Caissier.

AUX LAITIERS.
LES soussignés, propriétaires de la Distillerie située au coin de la rue Johnson et de la Promenade Carondelet, offrent à vendre aux laitiers le résidu du maïs qu'ils emploient pour la fabrication du whisky, et qui est un excellent aliment pour les vaches, cochons, &c. S'adresser sur les lieux à
8mai—1m PLAGGE & CO.